



Fédération Française de
Cyclotourisme



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2023 à la Maison des Sports du Mans



28 clubs et les MI sont présents ou représentés, ils totalisent 99 des 111 voix du codep soit environ 89 %.
Le quorum est donc largement dépassé et cette AG peut se dérouler normalement.

Les clubs non représentés sont, dans l'ordre de leurs numéros FFCT : le SC de Malicorne-sur-Sarthe, le CT Bonnétable, l'UVF de Fresnay-sur-Sarthe, le CCV de Tennie, L'association Française de Vélocouché et Vélo Pour Tous du Mans.

Ouverture de l'AG (Mireille Touchard)

La présidente du codep remercie l'ensemble des participants (les élus, les présidentes et présidents, les amis cyclos, les personnalités présentes) pour leur présence.

Mireille donne la liste des personnalités excusées Martine Cano (présidente de la FFCT) et Jacques Chailloux (président du coreg) puis indique les absences pour raison de santé de Nicolas Touchard et de Yannick Livet, membres du comité directeur du codep.

Mireille demande ensuite à la salle si quelqu'un s'oppose à des votes à mains levées, comme cela s'est fait jusqu'à maintenant. Personne ne se manifeste. Les décisions se prendront donc ainsi, elles le seront toutes à l'unanimité (dont l'adoption des différents rapports).

Mireille rappelle enfin l'ordre du jour.

Rapport moral (Mireille Touchard) :

En 2023, comme chaque année, l'activité de nos clubs et du comité départemental a été riche, à la fois en Sarthe et en dehors du département. En ce qui concerne le comité, le rapport d'activité de chaque commission vous donnera un aperçu des actions que nous avons menées cette année.

Par ailleurs, réjouissons-nous que le vélo soit de plus en plus plébiscité par nos concitoyens, pour une pratique non compétitive. À cet égard, notre fédération dispose d'un savoir faire unique, à même de répondre à ces attentes par une pratique douce. À nous de les accueillir en proposant des activités adaptées.

L'accueil de ce nouveau public peut aider à pérenniser nos clubs. Pour cela rappelons que la fédération vous accompagne, par exemple avec des formations notamment animateurs-club, le livret d'accueil ou encore la convention de pré-accueil. L'objectif est d'accueillir de nouveaux adhérents (dont jeunes, familles, féminines, seniors, personnes en situation de handicap...) dans des conditions adaptées afin de les fidéliser. Ainsi proposer de petites sorties d'initiation associant tourisme et conseils de bonnes pratiques, à allure ajustée, permet de progresser au rythme de chacun. C'est une porte d'entrée accueillante menant les nouveaux pratiquants vers les groupes déjà constitués du club en toute bienveillance. Et pourquoi pas progressivement augmenter les distances et diversifier les pratiques, comme avec les cyclo-découvertes, randonnées (route, VTT, gravel), brevets, voyages itinérants, semaines fédérales, maxi-vertes... et toute la diversité que la fédération propose et où chacun peut s'épanouir.

Pour 2024, les commissions et les clubs continueront d'animer le territoire. De plus, une commission « Grandes distances » est en cours de constitution et devra animer et structurer cette activité en lien avec la commission régionale. Un autre grand projet est le voyage itinérant « Ensemble à Paris » dont la commission féminines continuera de s'occuper et qui arrivera le 2 juin dans la capitale.

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien des institutions, fédération, comité régional, conseil départemental, CDOS... qui sont attentifs à nos efforts et nous soutiennent dans nos actions.

Nous les en remercions.

Enfin, 2024 annonce la fin de l'olympiade et il faut penser dès maintenant à la continuité. Je vous encourage donc à nous rejoindre dès cette année, soit en vous faisant élire ce jour dans le comité directeur ou simplement en rejoignant une commission. Cela permettra de découvrir l'ensemble de nos travaux. Chacun d'entre vous a quelque chose à apporter, et plus nous serons nombreux, plus facile sera la gestion du comité.

Mireille termine par ces mots en demandant ensuite de bien vouloir observer une minute de silence :

Nous avons l'habitude de nous recueillir à la pensée de tous ceux qui par la maladie ou par leur départ prématuré nous ont quittés dans l'année. Que cette assemblée leur soit dédiée.

J'ai pour ma part, une pensée toute particulière pour mon papa, qui fut président du club des Randonneurs Castéloriens.

Intervention de Mr Desmazières :

Mr Desmazières est conseiller départemental et président de Sarthe Tourisme.

Il nous indique d'abord son plaisir de venir à cette AG et de nous accueillir dans cette Maison des Sports.

Il nous demande de bien vouloir l'excuser de ne pas rester jusqu'à la fin, il tient à participer au rassemblement pour l'anti-sémitisme.

Il énumère trois « chances » pour développer le tourisme en Sarthe :

- Le tourisme d'affaires (des usines à visiter).
- Le tourisme événementiel (exemple : les 100 ans de l'ACO en 2023).
- Le tourisme d'agrément.

Il nous donne ensuite quelques chiffres pour situer l'importance de ce tourisme :

- 1,3 millions de nuitées en 2022 dont 20 % pour des étrangers.

- 1400 offres d'hébergement (un travail est fait sur leur qualité).

- 3,6 millions de visiteurs.

- 1,4 millions de spectateurs aux événements sportifs.

Un travail fort est fait sur l'itinérance. C'était d'abord pour le tourisme fluvial départemental puis avec les départements voisins. Ensuite, le travail s'est porté sur le cyclotourisme. Aujourd'hui on compte plus de 1000 km de parcours balisés. Certains font partie d'itinéraires inter-régionaux comme la Vélobuissonnière, nommée pour l'obtention d'un challenge européen.

La randonnée pédestre est maintenant prise en compte, comme la randonnée équestre. La Sarthe a 700 km de GR et 16 boucles répertoriées autour de ces sentiers.

La route d'Artagnan est un itinéraire national en projet, il passera en Sarthe.

La pêche est aussi maintenant valorisée, la Sarthe avec 4500 km de voies d'eau a des atouts ! Un premier objectif est de créer des lieux de séjours pour pêcheurs.

Des itinéraires de canoë-kayak sont en projet.

Mr Desmazières termine son intervention en demandant s'il y a des questions.

- Le président départemental du triathlon l'interpelle sur la sécurité des cyclistes.

Mr Desmazières nous indique sa préoccupation à ce sujet et nous donne des objectifs :

- Aménager des voies sécurisées pour les cyclistes : c'est une nécessité pour tous les nouveaux travaux de voirie.

De plus 180 km de nouvelles voies vertes sont en projet.

- Développer le respect mutuel entre cyclistes et automobilistes.

- Poursuivre le projet ChronoVélo, des axes pour traverser Le Mans à vélo rapidement et en sécurité.

- Le transport des vélos par les trains est ensuite mis sur la sellette : les trains manquent de capacité, il y a trop de vélos pour les quelques places disponibles !

Mr Desmazières nous indique qu'un travail de réflexion est en cours pour développer le transport des vélos, que ce soit en train, en car, en voitures...

- Le développement de la base de loisirs de Marçon termine les questions de l'assistance : comment développer les liaisons permettant ce développement ? Mr Desmazières indique que le travail est fait actuellement sur les grands axes et qu'il ne connaît pas les liaisons locales. Il faudrait le recontacter par mail à ce sujet.

- Le problème des écluses, destinées à ralentir les véhicules motorisés et mal réalisées est débattu car celles-ci s'avèrent dangereuses pour les cyclistes roulant en groupe.

Rapport d'activité – Évolution du codep (Bernard Migot) :

La plupart des actions du codep seront détaillées dans les rapports des commissions.

Je vais donc me contenter de donner des compléments d'information avant de vous donner quelques éléments d'étude statistique de la population des licenciés sarthois en 2023.

Réunions :

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 4 fois, les 19 décembre, 3 avril, 12 juin et 9 octobre. Tous les présidents des clubs ont reçu les comptes rendus de ces réunions.

De plus, la réunion des clubs sarthois s'est tenue comme d'habitude fin janvier, le 28 cette année. C'est un moment important d'information et d'échanges.

Actions hors commissions :

Le comité entreprend quelques actions, en l'absence de relai de la part de commissions ou de clubs.

- Ainsi, il n'y a plus de commission VTT mais le codep reste un interlocuteur du département pour le VTT, par exemple pour la vérification de circuits spécifiques. De plus, le comité est disponible pour tout conseil ou toute aide concernant la création de clubs VTT.

- De même, le codep répond aux sollicitations du département pour l'organisation d'activités lors de journées comme :

- la Journée Évasion

- la Fête des Voies Vertes

- Cet été la Sarthe Destination Sports

- La Caravane Terre de Jeux

Dossiers de demande de subventions :

L'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis la réalisation des bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental, souvent méconnu.

Quelques données statistiques :

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Bien sûr ces chiffres bougent constamment, notamment à cause des nouvelles prises de licences en fin d'année. Ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 1622 le 3 novembre à 11h.

Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont encore en baisse, tendance amorcée en 2016. Cette année cette baisse est de – 2,9 %, on peut se consoler en remarquant que c'est moins que les dernières années précédentes.

Le nombre de féminines est relativement stable ce qui est réconfortant, il reste important en pourcentage par rapport aux niveaux régional (15,7%) et national (environ 17%). Par contre, le nombre de jeunes subit une baisse sévère de près de 20 %.

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978
2019	161 (8,1%)	411 (20,8%)	1561	36	1936	1972
2020	143 (7,6%)	413 (21,8%)	1481	29	1865	1894
2021	136 (7,9%)	363 (21,1%)	1359	23	1699	1722
2022	106 (6,4%)	352 (21,1%)	1313	18	1647	1665
2023	85 (5,3%)	350 (21,6%)	1267	21	1596	1617

Évolution du nombre de clubs :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
38	39	39	39	39	38	38	37	35	34	34

On a apparemment une stabilité mais, en fait, on a perdu le club de Nuillé-le-Jallais (l'Amicale des Cyclos Jalaisiens) et gagné une structure destinée à l'organisation de la manifestation « Vélo pour Tous » de début septembre.

Répartition des âges des licenciés du codep :

	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99
H	10	60	16	27	77	181	447	407	45	2
F	2	5	0	1	14	47	138	130	13	0
	12	65	16	28	91	228	585	537	58	2

Un « trou » demeure donc, comme les années passées, en début de période de vie active, c'est bien compréhensible.

Le cyclotourisme départemental reste donc pratiqué d'abord par les jeunes retraités et par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé. Il y a beaucoup plus de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 60 ans !

Répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC-gravel :

	Hommes	Femmes	totaux
Gravel	1		1
Route + Gravel	4	3	7
Route + VTT/VTC + gravel	221	44	265
Route	541	220	761
Route + VTT/VTC	454	83	537
VTT/VTC	46		46
Totaux :	1267	350	1617

Le gravel apparaît donc maintenant dans les statistiques fédérales mais il est pour l'instant marginal. La proportion des licenciés pratiquant seulement le VTT, le VTC ou le gravel reste minoritaire (3 %), par contre la proportion des licenciés pratiquant le VTT, le VTC ou le gravel en plus de la route devient majoritaire (53%) suivant l'évolution des participants cyclistes à nos organisations où le VTT est nettement majoritaire.

les clubs sarthois d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

195	ACT Changé
132	Cyclo Spay
120	CSCM Le Mans
105	RCL La Flèche
101	CC Téléché
72	ECT La Bazoge
68	ASCA La Chapelle-St-Aubin
61	CF72 La Ferté-Bernard
56	CCY Yvré-l'Evêque
55	ABC Bessé-sur-Braye
55	VLS Mamers
52	SOM Cyclo VTT Le Mans



Rapport financier (Gilbert Paillette) :

Vous noterez l'excellente santé des finances, même sans tenir compte des avances faites par les participantes à l'opération Ensemble à Paris.

Le Livret Bleu devrait rapporter plus de 900 € d'intérêts depuis son passage à 3%.

L'aide importante qui sera consentie à l'action Ensemble à Paris ne mettra pas notre gestion en danger.

L'aisance qui est la nôtre, due en grande partie aux dotations du département de la Sarthe et aux versements de la fédération nous a permis d'alimenter nos projets et devrait permettre un engagement accru en direction des clubs et de la formation en 2024 tout en pérennisant nos actions en direction des jeunes et des féminines.

CD CYCLOTOURISME SARTHE		
Bilan Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023		
Actif		N-1
	Net	Net
Actif Immobilisé		
Total 1	0,00 €	0,00 €
Actif Circulant		
Disponibilité Trésorerie	38 343,72 €	29 292,99 €
- Crédit Mutuel	3 295,22 €	3 595,88 €
- Livret Bleu	35 048,50 €	25 697,11 €
Charges Constatées d'Avance	0,00 €	0,00 €
Total 2	38 343,72 €	29 292,99 €
Total général	38 343,72 €	29 292,99 €
Passif		N-1
Fonds Propres		
Report à nouveau	27 640,50 €	15 264,22 €
Excédent ou Déficit	10 703,22 €	12 376,28 €
<i>Situation Nette</i>	<i>38 343,72 €</i>	<i>27 640,50 €</i>
Subvention d'Investissement	0,00 €	0,00 €
Total 1	38 343,72 €	27 640,50 €
Fonds Reportés	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
Dettes		
Dettes Fournisseurs	0,00 €	1 652,49 € +
Total 4	0,00 €	1 652,49 €
Total général	38 343,72 €	29 292,99 €

CD CYCLOTOURISME SARTHE

du 01/10/2022 au 30/09/2023

export BasiCompta au 31/10/2023

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Toutes les actions Total :	14 399,17 €	25 102,39 €	10 703,22 €
Féminines et 1ères Licences	427,95 €	0,00 €	-427,95 €
Licences	334,50 €		-334,50 €
Frais de restauration lies aux reunions	93,45 €		-93,45 €
Jeunes	1 080,00 €	10,00 €	-1 070,00 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	390,00 €		-390,00 €
Frais hébergement liés aux déplacements, évènements, matchs	120,00 €		-120,00 €
Licences	570,00 €		-570,00 €
Produits divers de gestion courante		10,00 €	10,00 €
Photos	196,21 €	0,00 €	-196,21 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	190,00 €		-190,00 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs, ... préparés par l'association	6,21 €		-6,21 €
Aide aux Clubs	630,00 €	0,00 €	-630,00 €
Frais mission-représentation	200,00 €		-200,00 €
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une	200,00 €		-200,00 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	230,00 €		-230,00 €
Licence handicap	293,50 €	0,00 €	-293,50 €
Licences	293,50 €		-293,50 €
Bombes Peinture	1 318,56 €	1 036,00 €	-282,56 €
Achat pour revente	1 318,56 €		-1318,56
Vente de petit matériel, fournitures, etc.		1 036,00 €	1 036,00 €
Toutes à Toulouse	1 000,00 €	0,00 €	-1 000,00 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	1 000,00 €		-1 000,00 €
Récompenses et Challenges	208,97 €	0,00 €	-208,97 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	208,97 €		-208,97 €

CD CYCLOTOURISME SARTHE

Compte de résultat du 1/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de biens et services	1 361,00 €
Ventes de biens	1 361,00 €
Produits de tiers financeurs	11 300,00 €
- Département(s)	6 153,00 €
- Contributions financières Fédération	5 147,00 €
Autres produits (Ensemble à Paris)	12 090,00 €
Total I	24 751,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises (peinture)	1 318,56 €
Autres achats et charges externes	9 732,61 €
Achat	917,51 €
- Achats non stockés de matières et de Fournitures (alimentation dont AG)	881,59 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement bureautique	35,92 €
Services extérieurs	689,00 €
- Locations	638,00 €
- Assurance	51,00 €
Autres services extérieurs	8 126,10 €
- Publicité, publication	478,97 €
- Déplacements, missions	7 422,60 €
- Frais postaux et de télécommunications	187,99 €
- Services bancaires, autres	36,54 €
Aides financières pour accueil AG	200,00 €
Autres charges	3 148,00 €
Autres charges gestion courante (licences, accueil clubs, frais stages, Toulouse...)	3 148,00 €
Total II	14 399,17 €

CD CYCLOTOURISME SARTHE

Compte de résultat du 1/10/2022 au 30/09/2023

1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 351,83 €
PRODUITS FINANCIERS :	
Autres intérêts et produits assimilés	351,39 €
2. RESULTAT FINANCIER (III)	351,39 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III)	10 703,22 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
Total V	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	
Total VI	0,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00 €
Total des produits (I + III)	25 102,39 €
Total des charges (II)	14 399,17 €
EXCEDENT OU DEFICIT	10 703,22 €

CD CYCLOTOURISME SARTHE

du 01/10/2022 au 30/09/2023

export BasiCompta au 31/10/2023

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Repas Formations	679,87 €	0,00 €	-679,87 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs, préparés par l'association	243,72 €		-243,72 €
Frais de restauration lies aux reunions	436,15 €		-436,15 €
Gobelets rétractables	0,00 €	175,00 €	175,00 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.		175,00 €	175,00 €
Produits exceptionnels et Intérêts	0,00 €	351,39 €	351,39 €
Intérêts des comptes d'épargne ou placement		351,39 €	351,39 €
Formation	255,00 €	0,00 €	-255,00 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	255,00 €		-255,00 €
Frais Généraux	2 479,91 €	0,00 €	-2 479,91 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	80,00 €		-80,00 €
Téléphone, internet, affranchissement, fax	187,99 €		-187,99 €
Frais bancaires, commissions, agios	36,54 €		-36,54 €
informatiques	35,92 €		-35,92 €
Charges locatives et de copropriété	638,00 €		-638,00 €
Assurances propres à l'association	51,00 €		-51,00 €
Cotisations, affiliations (ex : fédération, association locale, etc.)	75,00 €		-75,00 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	170,06 €		-170,06 €
Frais de déplacement : indemnités kilométriques	1 205,40 €		-1 205,40 €
Subventions	0,00 €	6 153,00 €	6 153,00 €
Subvention - Conseil Départemental		6 153,00 €	6 153,00 €
Assemblée Générale CODEP	461,60 €	150,00 €	-311,60 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	461,60 €		-461,60 €
Buvette, sandwich, repas (achat revendu)		150,00 €	150,00 €
Fédération	0,00 €	5 147,00 €	5 147,00 €
Fédération		5 147,00 €	5 147,00 €
Ensemble à Paris 2024	5 367,60 €	12 080,00 €	6 712,40 €
Frais hébergement liés aux déplacements, évènements, matchs	5 367,60 €		-5 367,60 €
Participation des adhérents (stages, compétitions,...)		12 080,00 €	12 080,00 €
Total :	14 399,17 €	25 102,39 €	10 703,22 €

Action	PREVISIONNEL 2022-2023		Réalisé 2022-2023		PREVISIONNEL 2023-2024	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Féminines/Licences fém	1 000,00 €		427,95 €		800,00 €	
Toutes à Toulouse	- €	- €	1 000,00 €		- €	
Jeunes (dont licences jeunes)	1 400,00 €		1 080,00 €	10,00 €	1 200,00 €	
Photos	250,00 €		196,21 €		220,00 €	
Challenge	400,00 €					
Clubs / Accueil Formations	1 200,00 €		765,00 €		1 200,00 €	
Licence handicap	350,00 €		293,50 €		380,00 €	
Bombes Peinture	300,00 €	460,00 €	1 318,56 €	1 036,00 €	550,00 €	620,00 €
Récompenses	200,00 €		208,97 €		230,00 €	
Formation Repas Formation	600,00 €		799,87 €		800,00 €	
Repas AG	350,00 €		461,60 €	150,00 €	500,00 €	150,00 €
Gobelets rétractables		500,00 €		175,00 €		100,00 €
Frais Généraux + Frais Dép.	3 500,00 €		2 479,91 €		3 100,00 €	
Subventions		4 000,00 €		6 153,00 €		2 000,00 €
Aide Fédération et autres		4 400,00 €		5 147,00 €		5 400,00 €
Produits Excep. Intérêts		140,00 €		351,39 €		910,00 €
Tourisme		50,00 €		- €	300,00 €	100,00 €
Ensemble à Paris			5 367,60 €	12 080,00 €	31 800,40 €	31 800,40 €
TOTAUX	9 550,00 €	9 550,00 €	14 399,17 €	25 102,39 €	41 080,40 €	41 080,40 €
Hors Ensemble à Paris	9 550,00 €	9 550,00 €	9 031,57 €	13 022,39 €	9 280,00 €	9 280,00 €

Commission féminines CODEP 72

Budget prévisionnel Année 2024 Ensemble à Paris 2024

	Recettes	Dépenses
Report A-nouveau 2023	6 712,40 €	
Participations (28 940€ - Sommes perçues en 2023)	16 860,00 €	
Subventions (Codep, Coreg et FFCT)	5 828,00 €	
Frais hébergements et repas (33 378€ - acompte versé en 2023 : 5 367,60€)		28 010,40 €
Logistiques (locations véhicules, carburant)		1 080,00 €
Participation à l'événement		310,00 €
Pique-nique 2/06		900,00 €
Remboursements pique-nique 2/06	900,00 €	
Maillots		1 500,00 €
Remboursements maillots	1 500,00 €	
Total	31 800,40 €	31 800,40 €

Rapport du commissaire aux comptes (Patrick Desmaroux) :

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils sont présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Codep de la Sarthe à ce jour.

Rapport de la commission des féminines (Catherine Broquet) :

Cette commission est formée de Maryvonne Dupin, Maryvonne Foucat, Monique Frèrejacques, Mireille Touchard, Annie Toulis et de moi-même.

Actions faites :

- Réunions du comité de pilotage de Ensemble à Paris : les 9/02, 22/05 et 2/10 et 1 réunion « Budget » le 20/03.
- Un stage mécanique 12 mai à St Mars d'Outillé animé par Didier Rey avec la participation de 9 féminines, toutes partantes pour « Ensemble à Paris 2024 »
- Une balade des féminines dimanche 16 avril aux lacs de la Monnerie à La Flèche :
Départ de Spay pour près de 40 participants (des féminines et quelques conjoints).
Accueil par Daniel Cadieu, le président du Cyclo Spay et son équipe avec du café et des gâteaux.
Départ vers Courcelles-la-Forêt sous le brouillard et une petite fraîcheur.
Retrouvailles avec les Randonneurs Cyclistes du Loir à mi-parcours, poursuite vers les lacs de la Monnerie.
Pause déjeuner dans un cadre idyllique, Le moulin de la Bruère, sous le soleil, avec un temps de convivialité très réussi de la part du président Bernard Migot et de son équipe avec un bonus, des pâtisseries offertes par le Codep.
Début du retour par la piste cyclable de la Flèche à Luché-Pringé.
Pause photo à quelques kilomètres de Oizé, près des Menhirs de la Mère et de la Fille.
Retrouvailles avec des cyclistes venus à notre rencontre.
Arrivée vers 16h30 à Spay avec environ 95 km au compteur.

Projets 2024 :

1/ Stage de mécanique

2/ Rendez-vous « sorties féminines », à calquer sur le calendrier du Codep, si possible mensuel, avec comme finalité pour les volontaires un « Audax 100 km », piloté par le club de Changé le 20 avril.

3/ En collaboration avec le COREG :

→ Jeudi 25/07 à Roanne : sortie des féminines, RDV 9h point 0 du village fédéral, petit parcours.

→ WE cyclo-patrimoine à l'automne dans un des départements des PdL (exemple : Le Lude-Sarthe)

4/ « Ensemble à Paris 2024 »

Rassemblement le 2 juin au vélodrome Jacques Anquetil près du bois de Vincennes (parade non confirmée à cette date). Voyage du mercredi 29/05 au mercredi 5/06. Étapes : NOGENT , DREUX , IVRY, une journée détente le samedi, LINAS, PITIVIERS, CHATEAUDUN, CHANGÉ.

Autour de 60 féminines inscrites actuellement, 3 voitures accompagnatrices.

Rapport de la commission formation (Mireille Touchard) :

La commission Formation est composée de Sébastien Dubois, Florent, Nicolas Touchard, Didier Rey.

Cette année la commission a organisé les stages :

- Animateur club : 7 personnes dont 3 féminines et 3 jeunes
- Mécanique : 14 personnes dont 9 féminines
- Aisance à vélo : 2 personnes inscrites (annulation)
- Pilotage VTT : 10 inscrits reporté au 25 novembre
- PSC1 en partenariat avec le CDOS
- Basi-compta en partenariat avec le CDOS

Projets 2024 :

Stage Animateur Club

Stage Maniabilité, sécurité

Stage Pilotage VTT

Stage Mécanique

Stage GPS-openrunner

Les stages PSC1 en partenariat avec le CDOS seront maintenus.

Stage Initiateur et Jeune Cadre Fédéral : vacances d'avril (CoReg)

Rapport de la commission des jeunes (Mireille Touchard) :

La commission Jeunes est composée de Florent et Nicolas Touchard, Sébastien Dubois, Maryvonne Dupin et de moi-même.

Cette année, le codep a organisé :

- Le Concours Départemental d'Éducation Routière au Mans où 12 jeunes ont participé. 5 d'entre eux ont concouru au CRER à Trèves.
- Le même jour avait lieu le Critérium Régional Route : 2 jeunes.
- Le Critérium départemental du jeune vététiste à Tuffé: 10 jeunes, 4 d'entre eux ont pu participer au régional à Saint-Léonard-des-Bois.
- Les critères nationaux route, VTT et le CNER se sont déroulés à Rambouillet : 1 participant sarthois au VTT, 2 sur la Route, 3 en Éducation Routière.
- Accueil du Paris-Brest-Paris des Jeunes à Gesnes-le-Gandelin.

La commission est aussi intervenue à :

- « Cet été, La Sarthe destinations sports » à Connerré, La Flèche (annulé) en partenariat avec le CDOS et le conseil départemental en faveur des centres aérés.
- La « Journée Évasion » au stade Marie Marvingt en partenariat avec l'association Premiers de Cordée, pour les enfants malades et/ou en situation de handicap.
- La Fête des Voies Vertes en partenariat avec le conseil départemental avec un plateau Maniabilité.

Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces journées, ainsi que les jeunes participants.

En 2024, sont programmées toutes les manifestations jeunes :

CDER	janvier	Le Mans
CDJC VTT	16 mars	?
CRER	avril	
CRJC Route	avril	
CRJC- VTT	avril	
CNJC Route- VTT	9 au 10 mai	Puy L'Évêque (46)
CNER	9 au 10 mai	Puy L'Évêque (46)
Tous à Roanne	16 au 20 juillet	Roanne (42)
SNEJ	20 au 28 juillet	Roanne (42)
CEER	20 au 21 septembre	Paris
Rencontre jeunes	date non déterminée	

Rapport de la commission sécurité (Alain Martin) :

Cette commission est formée d'Alain et de Mireille.

Alain commence par s'associer aux clubs ayant interpellé Mr Desmazières sur des problèmes de sécurité. La sécurité de nos déplacements est l'affaire de toutes et tous.

Du 23 octobre 2022 au 23 octobre 2023, nous déplorons 34 déclarations à l'assurance fédérale, soit une en moins par rapport à l'année précédente.

Les principales causes de ces déclarations sont :

- L'inattention.
- L'infrastructure : plots, chicanes, écluses, ralentisseurs, îlots centraux...
- Le défaut de maîtrise de son cycle (manque d'aisance à vélo, de souplesse, d'équilibre...)
- Une vitesse inadaptée au contexte environnemental (état de la chaussée, trafic, météo...)
- Une distance de sécurité non respectée.
- Un manque d'entretien de son cycle (chaîne, pneus, freins...)
- Le non respect du code de la route (priorité, stop, emprise sur la chaussée...)

Des remèdes existent :

- Prise de conscience individuelle des risques encourus.
- Respect des consignes lors des déplacements en groupe.
- Respect du code de la route.
- Comportement respectable envers les autres usagers.
- S'équiper sécurité pendant la période hivernale.
- Éclairage et gilet de sécurité dès que la visibilité est faible.
- Avoir avec soi une pièce d'identité ou sa licence.

Il faudrait que chaque club ait un délégué sécurité.

- Il est important pour le bon fonctionnement du club.
- Celui-ci réceptionne les statistiques des accidents.
- Il aide à la déclaration des sinistres sur internet.
- Il met en place les consignes de sécurité.
- Il met tout en œuvre pour faire respecter le code de la route.

Alain montre ensuite des diagrammes circulaires, des « camemberts », indiquant la répartition des accidents, d'abord par type d'infrastructure, ensuite par caractéristique de voie puis un diagramme sur les cause d'accidents et enfin un dernier sur la répartition des accidents par types.

Rapport de la commission calendrier (Yannick Livet) :

Yannick étant absent (covid), Florent Touchard fait la lecture des documents transmis.

Cette année 2022-2023 ont été organisés :

TRAN'SARTHE → 4

RANDONNÉES → 15

BREVETS AUDAX → 2

BREVETS RANDONNEURS → 9

CYCLO DÉCOUVERTE VTT → 1

CONCOURS ET CRITERIUMS JEUNES → 9

RANDOS PERMANENTES → 5

Soit un total de 45 manifestations

Rapport de la commission tourisme (Yannick Livet) :

Commission formée de Yannick et d'Alain Auriault.

Dans notre plan de développement, nous actons avec les instances départementales notre volonté d'augmenter le potentiel « Offre touristique » avec la validation de nouveaux circuits VTT et Route. Nous sommes en contact avec Mathieu Chaussis, notre correspondant CDESI, (commission départementale des espaces, sites et itinéraires) pour lui proposer des circuits à validation.

Mathieu réalise les évaluations d'espaces de pratique de VTT et Route.

Nous participons aux réunions sur les sites Natura 2000 et Forêt de Bercé, forêt d'exception.

Nous répondons favorablement , à chaque fois, à l'invitation du Conseil Départemental pour la présentation du schéma du développement touristique et de son plan d'action ITINERANCE.

Depuis un an, la Voie Verte entre Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye est opérationnelle et jalonnée (le jalonnement a été réalisé pour la saison touristique). Les compteurs affichent près de 20.000 passages de vélos cet été sur cette infrastructure.

Le CODEP a été partenaire de la journée du 23 septembre à Ruillé-sur-Loir : FÊTE DES VOIES VERTES organisée par Sarthe Tourisme. Nous avons tenu un stand pour promouvoir nos activités et réalisé une animation maniabilité et sécurité sur le vélo.

La Voie Verte entre La Suze et La Flèche va voir ses travaux d'aménagement commencer très promptement, l'objectif est de rendre opérationnelle sa partie entre La Suze et Malicorne fin 2024 et de rendre le tronçon entre Malicorne et La Flèche opérationnel pour 2025. La Suze et La Flèche étant déjà reliées par la Vélobuissonnière, cela créera de fait des boucles locales jalonnées sur un secteur peu desservi d'offres de ce type.

Le Département poursuit donc sa politique de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de réalisations de Voies Vertes sur tout le territoire.

Le Service Aménagement continue à accompagner les territoires pour la création de boucles locales. À ce titre, la CdC Vallée de la Braye et de l'Anille a été accompagnée pour la création d'une boucle de 15km, familiale et sans dénivelé pour renforcer l'offre du Perche Sarthois riche de boucles plus longues et vallonnées. D'autres projets similaires de créations de boucles sont en cours sur plusieurs EPCI (CdC Maine Coeur de Sarthe, Maine Saosnois, etc).

Randos permanentes : 1 seule inscription cette année, au Tour de la Sarthe. Un licencié de Saint-Étienne.

Autre projet 2024, les grandes distances :

Un groupe de travail est en cours de constitution. Certaines personnes se sont déjà portées volontaires auprès de la Présidente. MM Bourgeteau, Guichard, Cadieu, Canuel. Les 1ères réunions sont programmées sur le 1er trimestre 2024.

Rapport de la commission photo (Bernard Migot) :

Cette commission est composée cette année, en plus de moi bien sûr de :

Alain Auriault du CCL – Annie Lalande de La Bazoge – Béatrice Bellanger du Lude

Dominique Frangeul de La Flèche – Florent Touchard, MI – Jean-Pierre Drouin de l'ASPTT

Jean-Yves Uzu de St-Pavace – Maurice Chéhère de La Flèche – Mireille Touchard du SOM

Nicolas Touchard de Tuffé – Willy Paris du SOM.

La commission photo ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.

La participation au concours de cette année n'a, une nouvelle fois, pas eu le succès espéré. En effet, le sujet était encore des plus simples, les giratoires il y en a beaucoup, un peu partout et ils ne bougent pas !. Pourtant, j'avais envoyé un rappel à tous les clubs pour diffusion, au début de l'été et un autre début septembre. Seulement 24 participants ! Il y a certainement beaucoup plus de cyclos aimant la photo et aimant faire partager ce goût ! Dans mon club où j'incite les licenciés à prendre des photos, la participation est, et de loin, la plus nombreuse du département avec 9 participants ! Comme quoi, l'information et l'émulation sont importantes.

Voici donc les données sur l'évolution de la participation depuis que je m'occupe de ce concours :

années	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	2023
participants	42	24	16	32	14	37	19	33	21	23	24
clubs	16	12	8	11	8	13	8	10	7	9	9

Les classements seront donnés après la pause.

Élections :

Pascal Nigot, secrétaire du club de St-Pavace est élu, toujours à l'unanimité, comme nouveau censeur aux comptes.

Il n'y a pas de nouveau candidat pour rentrer dans le Comité Directeur.

Pause :



Résultats des challenges (Yannick) :

La période de référence va du 1-11-22 au 31-10-23, 25 manifestations, dont 1 Trans'Sarthe ont été comptabilisées.

- Challenge manifestations : 1^{er}, Vélo pour Tous avec 313 points
2^{ème}, le SOM Cyclo-VTT avec 205 points
3^{ème}, Le Cyclo Club de Tuffé avec 172 points.
- Challenge manifestations féminines (le classement est fait uniquement sur les randonnées et la proportionnalité n'a pas été appliquée) :
1^{er}, le CSCM avec 29 points
2^{ème}, Le Cyclo Club de Téléché avec 19 points
3^{ème}, La Roue Cornélienne avec 12 points.

Les règlements de ces challenges seront probablement revus bientôt par le comité directeur du codep.

Résultats des concours photos et sujet 2024 (Bernard Migot) :

8 concours individuel 2023 sur les giratoires :

1^{er} :

Gérard Pigéard

note moyenne : 8,793



2^{ème} :

Daniel Bourillon

note moyenne : 8,791



3^{ème}

Béatrice Bellanger

note moyenne : 8,77



4^{ème}

Annie Lalande

note moyenne : 8,74



5ème
Aurélie Orsat
note moyenne : 8,69



⌘ concours des clubs :

Rappel : les clubs sont départagés à l'aide du total des notes des séries de leurs 3 « meilleurs » représentants. Ainsi, un club ayant seulement 1 ou 2 participants n'a aucune chance de gagner face à un club ayant 3 concurrents.

ordre	Totaux des meilleures notes	clubs
1	25,66	ECT La Bazoge
2	25,64	RCL La Flèche
3	25,30	CF 72 La Ferté-Bernard

⌘ sujet 2024 :

La commission propose pour 2024 encore un sujet a priori facile, sans doute plus facile encore : « les ponts ». Il y en a beaucoup, ils sont faciles à trouver, d'autant plus que le sujet ne limite pas les ponts à la Sarthe. Le règlement détaillé sera finalisé par la commission photo au plus tard début janvier 2024.



La commission photo espère donc une nouvelle fois que les cyclos sarthois se motiveront davantage pour prendre des photos et participer à ce concours, pour le plaisir d'abord mais aussi pour le succès du concours de manière à montrer que la photographie est indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo.

Récompenses (Mireille) :

Elles sont remises pour l'engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme. Les récipiendaires sont :

- pour la Médaille de Bronze de la Fédération :

Jean-Yves DESPRES, ACT Changé

Michel LETAY, Randonneurs du Vairais.

- pour le mérite du cyclotourisme ou la reconnaissance fédérale :

Raynald CHAMPION, SOM cyclo VTT

Anne-Marie DENIS, Randonneurs Castéloriens

Gérard DESCHAMPS, ACT Changé

Nelly DESCHAMPS, ACT Changé.

Pascal FAIVRE, Cyclos Fertois.

Franck GUERANGER, SOM cyclo VTT .

Véréna HANTRAYE, Rand Cyclistes du Loir.

René LALLEMAND, SOM cyclo VTT.

Jean-Yves RAGAIGNE, ACT Changé.

Claude SAULNIER, ACT Changé.

Patrick TROTTIN, ACT Changé.

Huguette et René VEAU, CC Yvré-l'Évêque

- D'autre part, le CD a tenu à honorer les sarthois ayant terminé le dernier Paris-Brest-Paris randonneurs en leur remettant un petit trophée. Ces lauréats sont :

Thierry FOUCAUD Anille Braye Cyclo

Stéphane MARTIN

Sylvain METTAIS La Roue Cornélienne

Patrick MONTAROU Club Cyclo Monbizot

Sylvie CHEVET

Nicolas SEGUIN Cyclotourisme Saint Pavace

Philippe DAVID Cyclo Spay

Thierry MOURLANNE C S des Cheminots du Mans

Thierry DUFOUR ACT Changé72

Christophe GUYON Vélo Loisirs Saonais

Dominique BOURGETEAU

Pascal COLLET

Jean Sébastien GUILBAUD Cyclo Club de la Vègre

Michel BRIFFAULT

Laurence GUICHARD Cyclo Club Fyé

Jean-François GUICHARD

Thierry LIZIARD Membres Individuels Sarthe

Olivier CLOATRE

Tanguy MARCEL

Philippe DESCOMBES Ass Française de Vélocouché

Nicolas EIBNER

Thomas JORDANO

Parole aux invités :

- Gérard Hamon (président d'honneur du comité régional, membre du comité directeur fédéral) commence par féliciter les personnalités et cyclos présents, il parle ensuite de la revue Cyclotourisme pour laquelle il travaille puis fait de la publicité pour son dernier ouvrage édité (La flore de Toutlemonde) regroupant ses articles dans Cyclotourisme.

● Pascal Lemeunier (président du CDOS) souligne notre dynamisme, précise qu'il est séduit par le slogan de notre fédération « À vélo, tout est plus beau » puis présente le CDOS, organe décentré du CNOSF dont le but est de fédérer le mouvement sportif. Il nous rassure un peu en indiquant que notre baisse de licenciés est vécue aussi dans les autres comités depuis 2016 mais que dans certains de ces comités, une reprise s'amorce.

Il nous présente ensuite des dispositifs pour favoriser la reprise du sport et 3 projets territoriaux pour aider cette reprise dans des zones où la pratique du sport est moindre qu'ailleurs.

Il termine en soulignant que la convivialité est un dénominateur commun à tous les sportifs.



● Gérard Lécureuil (délégué régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques) nous présente son amicale (elle a signé des partenariats avec la plupart des coregs, des codeps et avec de nombreux clubs), son intérêt, son but et invite chaque club à devenir « club ami » de cette amicale. Cette démarche est gratuite. Elle permet de diffuser au sein des clubs le bulletin de l'amicale « Cœur et Vélo » qui doit informer, conseiller, rassurer les malades cardiaques par des témoignages sur les possibilités de réadaptation et prévenir les biens portants qu'ils ne sont pas à l'abri d'accidents cardiaques comme « la mort subite ».

Fermeture de l'AG (Mireille) :

Ne pas oublier de donner ou d'envoyer un pouvoir en cas d'absence à l'AG du coreg samedi prochain, 18 novembre, à Sablé-sur-Sarthe !

Rappel : Assemblée Générale de la fédération les 9 et 10 décembre 2023 à Troyes.

C'est important de voter pour cette AG, de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles.

Ce serait bien de nous envoyer votre compte rendu d'Assemblée Générale de Club ainsi que la composition de votre bureau 2023-2024.

Appel est fait aux clubs pour l'accueil de l'AG 2024 du codep, AG importante avec renouvellement du comité directeur.

Mireille remercie l'assemblée pour son attention et lui souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Elle tient à remercier particulièrement toutes les personnalités qui nous ont fait le plaisir de leur présence parmi nous.



Bernard Migot
secrétaire du
CODEP 72
Fédération Française
de Cyclotourisme

